

DEC212263DR12

Décision portant délégation de signature à M. Mohamed TOZY pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7064 intitulée Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (MESOPOLHIS)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC201509DGDS du 18 décembre 2020 portant création de l'unité UMR7064, intitulée Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (MESOPOLHIS), dont le directeur est Pierre FOURNIER ;

Vu la décision DEC211709INSHS du 17 juin 2021 portant nomination de M. Marc BERNARDOT aux fonctions de directeur par intérim, et M. Mohamed TOZY, directeur adjoint par intérim de l'UMR7064 Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (MESOPOLHIS) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Mohamed TOZY, directeur adjoint par intérim, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée¹.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 18 juin 2021

Le directeur d'unité
Marc BERNARDOT

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur au seuil européen applicable aux marchés de fournitures et services passés par des autorités publiques centrales, mentionné à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique : soit jusqu'à 139 000€ HT, seuil en vigueur au 01/01/2020.